

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 décembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021

2021 PP 125 Protocole transactionnel avec Monsieur X, demeurant au 61 rue Fécamp à Paris (75012).

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération, en date du 30 novembre 2021, par lequel M. le préfet de Police soumet à son approbation le protocole d'accord transactionnel avec Monsieur X, demeurant au 61 rue Fécamp à Paris (75012) ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe du recours à la transaction ainsi que les termes du protocole transactionnel avec Monsieur X, demeurant au 61 rue Fécamp à Paris (75012).

Article 2 : Monsieur le préfet de Police est autorisé à signer le protocole transactionnel susvisé.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits de la section de fonctionnement du budget spécial de la préfecture de Police, exercice 2021, chapitre 921, article 1312, compte nature 678.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO